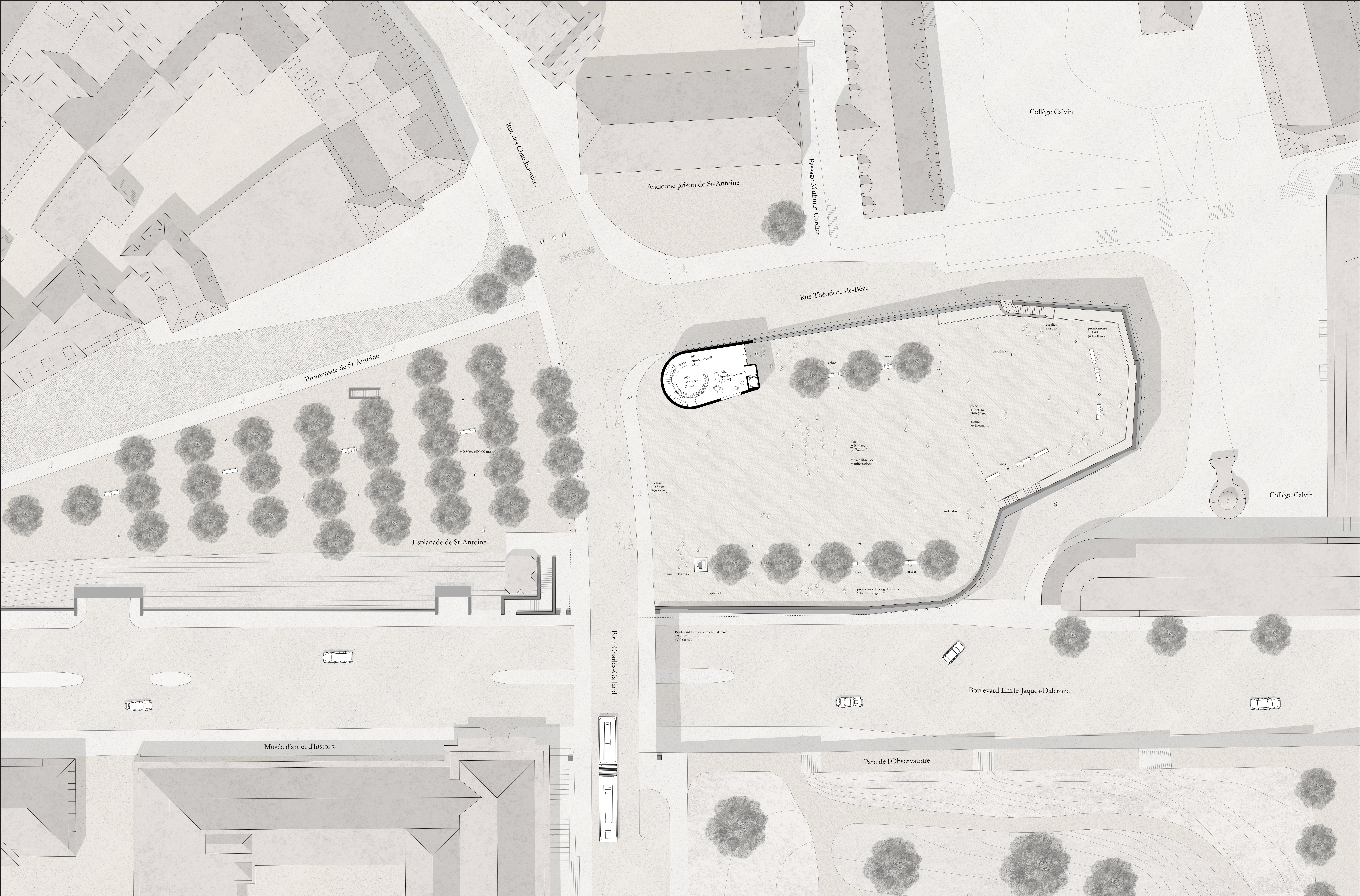






Belvédère

Le site du bastion Saint-Antoine offre, grâce à sa topographie artificielle, une situation de belvédère unique dans la ville de Genève. Les couches de fortifications urbaines successives ont permis la préservation des vestiges archéologiques.

Le projet reconnaît ces qualités et propose une grande place, terminée par un léger promontoire abritant la salle des vestiges, située juste en-dessous. Il conserve ainsi les spécificités millénaires du lieu, à savoir un balcon urbain surplombant les alentours, tout en laissant deviner qu'il s'y passe quelque chose en dessous.



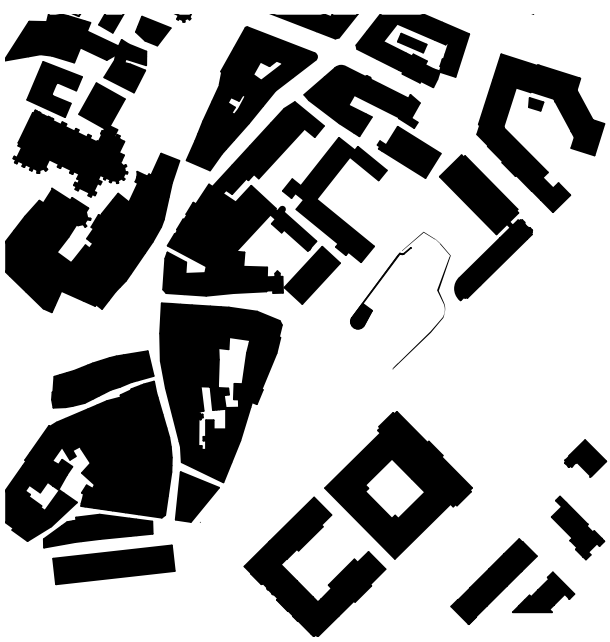
"balcon urbain" de Saint-Antoine, vers 1840

Paysage

La place est essentiellement minérale et sa nature de belvédère la différencie de la promenade Saint-Antoine, très arborisée. Le revêtement de sol est uniforme et la place est structurée par le mobilier urbain, disposé en périphérie, soulignant ainsi une promenade le long du mur du bastion avec vue sur la ville, le collège Calvin et le parc de l'Observatoire.

Son centre est laissé vide afin d'offrir le maximum de flexibilité pour l'organisation de divers événements. Seuls les abords sont aménagés d'arbres, de places de vélos, de mobilier urbain ainsi que de la fontaine de l'Amitié.

Au croisement des rues Charles-Galland et Théodore-de-Bèze, le pavillon d'entrée fait office de charnière le long des chemins menant du Musée d'Art et d'Histoire à la vieille ville et la cathédrale Saint-Pierre. Il produit une nouvelle centralité à la promenade Saint-Antoine et à la place du bastion, hiérarchisant ainsi les différents espaces extérieurs.



plan masse 1:5000

Parcours muséal

Une fois arrivé à l'intérieur du pavillon d'entrée, le visiteur continue de longer les anciens murs. En descendant "intra muros" dans l'espace d'exposition, il découvre tout d'abord la casemate, pour continuer dans une galerie d'exposition toute en longueur, le "chemin de ronde", où la perspective accélérée le mène, finalement, à la salle des vestiges.

Celle-ci est aménagée par une simple passerelle qui se faufile entre les fouilles et le muret de Saint-Laurent, inspirée des constructions rudimentaires en échafaudages mises en place durant les recherches archéologiques.

Cette structure offre au visiteur un parcours à différentes hauteurs, se trouvant parfois au niveau du terrain, parfois en s'abaissant sur les vestiges. La lumière zénithale rase les murs du bastion et accentue la perception introvertie d'un lieu sous-terrain, propice à la contemplation des tombes et vestiges.

Construction

Le principe constructif de la salle principale est entièrement préfabriqué et permet une exécution propre et sûre. Les colonnes, placées radialement entre le visiteur et les fouilles, mettent en scène la zone des vestiges. La structure horizontale forme un maillage de nervures qui entrent en résonance avec les murs existants dans les fouilles. Les portées raisonnables, d'un maximum de 18 mètres, et le nombre adéquat de colonnes témoignent d'une économie de moyens et d'efficacité statique.

La dalle du musée est une construction en grille de poutres précontraintes. Les éléments horizontaux se prolongent en porte-à-faux d'environ un tiers dans la direction du mur existant, le laissant ainsi libre de toute structure. Les portées secondaires, également préfabriquées, viennent ensuite s'y fixer. Finalement, une dalle en béton armé continue rigidifie les éléments entre eux et assure au tout un caractère monolithique.

Le mode constructif choisi permet ainsi de révéler la place avec un parage uniforme, redonnant au bastion son caractère d'antan, une pièce urbaine unique.



Perspective depuis la Rue Charles-Galland



Perspective de la salle des vestiges

